raisons. Celles que l'on met en avant ne semblent point être les vraies. Si, comme certains le disent, on en veut à l'enseignement secondaire libre, parce qu'il fait à l'Université une concurrence génante, pourquoi ces mêmes hommes, qui s'efforcent de détruire nos collèges, soutiennent-ils, au prix de gros sacrifices budgétaires, d'autres établissements libres, rivaux, eux aussi, de l'Université, mais dont l'esprit est rien moins que religieux? Ne serait-ce pas plutôt, sans que l'on ose l'avouer, l'influence catholique que l'on poursuit, comme partout ailleurs, dans nos œuvres d'enseignement.

(A suivre)

Le mouvement catholique

AU CANADA

De la Semaine Religieuse de Québec :

On lit dans la circulaire de S. G. Mgr l'Archevêque de Québec, en date du 15 août dernier: Mes chers collaborateurs, les feuilles publiques ont déjà porté à votre connaissance la lettre de Notre Saint Père le Pape Léon XIII à l'Eminentissime cardinal Gibbons, archevêque de Baltimore, concernant les doctrines dites Americanistes qui ont soulevé de si vives discussions dans ces derniers temps. Bien que, dans ce document pontifical, il ne soit question que d'erreurs qui se sont produites aux Etats-Unis, je tiens cependant à vous le communiquer officiellement, afin que vous puissiez l'étudier à loisir, le méditer, vous imprégner des enseignements salutaires qu'il renferme, vous prémunir contre les doctrines nouvelles et téméraires qu'il flétrit et demeurer inviolablement attachés aux saines traditions de foi et de discipline catholiques.

Les idées qui ont cours dans une contrée voisine, les erreurs qui s'y propagent et qu'on exalte sous le nom séduisant de progrès, ont bientôt franchi la frontière et font des victimes, si l'on n'y fait pas attention. Défiez-vous toujours des nouveautés, des exagérations, des atténuations dans la doctrine ; la moindre déviation au début suffit pour conduire aux abîmes. La foi que Notre-Seigneur a enseignée aux hommes et dont il a confié la garde à son Eglise, ne varie pas avec les temps ou avec les pays :

elle est absolument immuable.

C'est cette immutabilité que voulait maintenir le grand Apôtre des nations, lorsqu'il écrivit à son disciple Timothée : " Depositum custodi, devitans profanas vocum novitates." (Tim. VI, 20.)

que tre : gelin præ 8.)—sed o ribu. conv trong trine de ce toute

" T

agi

la ter dans méric remis allaie

chési de t de de voulu exprin lui, à t lique.

Pa

sous les que fai diverses les aut quinze " annu ce mon madem par les Sa Grar dignes e pas oul parmi le